

- 2. Feb. 1990 16 05

CHIFFRENUR FÜR INTERNEN GEBRAUCH
POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT

rome 2.2.90 12.00 f l a s h

43 hhhnn

pour direction politique (prière d'informer cf felber
et delamuraz a davos).

copie:

- dfae: - division politique i
- doi, section de l'environnement
- presse et information
- duip
- dfi: - secretariat chef du département
- secretariat general
- service de presse
- office federal de l'environnement
- dftce: - secretariat chef du département
- secretariat general
- service de presse
- dfep: - secretariat chef du département
- bureau de l'integration

Bundesamt für Aussenwirtschaft	
No.	
EE	777.500
R	- 2. FEB. 1990
<i>beu</i>	
Kopie an	

affaire piz pian grand.

- on me rapporte qu'au cours du nouveau "costanzo snow" du 1.2.1990, on a donne lecture d'une lettre du ministre de l'environnement ruffolo dans laquelle celui-ci aurait affirme avoir etabli un contact direct avec le cf cotti mais qu'il lui aurait ete repondu que le departement competent etait celui du cf ogi. m. ruffolo a aussi fait savoir qu'il avait demande une entrevue immediate avec les deux chefs de departement susmentionnes et qu'il avait saisi le gouvernement italien et le president du conseil de cette affaire.
- permettez-moi d'ajouter les observations suivantes:
 - il est a mon avis incorrect de la part de ruffolo d'etaler toutes ses relations et des communications que l'on doit considerer comme confidentielles avec la suisse au grand jour par le biais de la television et d'un snow d'un aussi bas niveau, surtout apres les attaques grossieres dont a ete en sa presence objet le conseiller federal cotti.

copies envoyees a: - dfi, secret. chef departement
- secretariat general et service de presse
- dftce , secretariat chef du depart.
- dfep secre. general et serv. de presse
secretariat chef du depart.
bureau de l'integration

02.02.90 1330 -t- mk

Dodis



- b) il est clair que ruffolo semble vouloir tirer un capital de politique interne de cette operation en vue des prochaines elections administratives et d'une affaire que l'on est en train de dramatiser a l'excès.
- c) comme je l'ai deja releve dans mes communications precedentes, le ministere ruffolo ne suit pas dans ses rapports avec la suisse les procedures diplomatiques normales et ceci est une cause de confusion et peut-etre parfois de malentendus, car nous ne savons pas comment les fonctionnaires italiens interpretent les reponses qu'ils recoivent directement de berne, il faut tenir compte aussi du fait que l'administration italienne elle-meme est tres politisee.
3. je propose quant a moi la procedure suivante, car il vaut mieux prendre l'offensive.
- a) convocation immediate de l'ambassadeur d'italie par le dfae en vue de l'informer de ce qui a ete fait du cote suisse dans le cadre des contacts anterieurs entre les deux gouvernements, mais aussi pour prier le gouvernement italien de bien vouloir organiser les entretiens eventuels de m. ruffolo avec les conseillers federaux cotti et ogi par la voie diplomatique. c'est la procedure normale entre les deux etats et du point de vue tactique, la suisse n'a pas interet a traiter avec ruffolo personnellement. influence d'autres ministeres et de la presidence du conseil peut corriger les exces.
4. vous saurais gre d'informer immediatement mm. les conseillers federaux delamuraz et felber, car ils auront l'occasion de rencontrer a davos les ministres psi ruggiero et de michelis ainsi que le conseiller diplomatique andreotti, ambassadeur vattani.
5. vous envoie rapport sur avant-dernier costanzo show. l'offensive contre la suisse est systematique. l'interesse a declare qu'il la poursuivrait. on peut se demander s'il s'agit de represailles de berlusconi a la suite de la guerre dite des ondes. berlusconi est un protege du psi.

pomet+9